



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 04 Mars 2015

Date de la convocation 18 Février 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BÉNARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme PRULHIERE Yolande à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à M.DO Laurent, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.BRUN Olivier à M.VALERO Claude. Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis, Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand, M.RODRIGUEZ Joseph à M.DIDELET Serge,</p>

Objet : Affectation des résultats des comptes administratifs 2014 du budget général, du budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage, du budget annexe du Centre aquatique, du budget annexe du SPANC, du budget annexe de l'Urbanisme, du budget annexe du Théâtre et du budget annexe de l'Office de tourisme du Clermontais.

Monsieur COSTE rappelle que les trois premiers alinéas de l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

	Excédent de la section de fonctionnement	Affectation à la section d'investissement		Affectation à la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant
Budget général	278 283,96	R 1068	150 000,00	R 002	128 283,96
Aire d'accueil	19 737,74	R 1068	19 737,74		
Centre aquatique	286 875,83	R 1068	286 875,83		
SPANC	5 887,36	R 1068	132,59	R 002	5 754,77
Urbanisme	587,10			R 002	587,10
Théâtre	12 144,03	R 1068	12 144,03		
Office de tourisme	116,80			R 002	116,80

Vu l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 25 Février 2015,

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE, d'affecter les excédents de fonctionnement 2014 du budget général, du budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage, du budget annexe du Centre aquatique, du budget annexe du SPANC, du budget annexe de l'Urbanisme, du budget annexe du Théâtre et du budget annexe de l'Office de tourisme du Clermontais tels qu'il suit :

	Excédent de la section de fonctionnement	Affectation à la section d'investissement		Affectation à la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant
Budget général	278 283,96	R 1068	150 000,00	R 002	128 283,96
Aire d'accueil	19 737,74	R 1068	19 737,74		
Centre aquatique	286 875,83	R 1068	286 875,83		
SPANC	5 887,36	R 1068	132,59	R 002	5 754,77
Urbanisme	587,10			R 002	587,10
Théâtre	12 144,03	R 1068	12 144,03		
Office de tourisme	116,80			R 002	116,80

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,




Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150313-2015-03-04-14-DE
Date de télétransmission : 16/03/2015
Date de réception préfecture : 16/03/2015

Jean-Claude LACROIX